



Règlement de copropriété non respecté

Par lolo31310

Bonjour ,

Je viens de recevoir mon appel de charges et dessus figure aussi un appel pour des travaux d'étanchéité des terrasses du bâtiment B (appel qui a été voté en AG) , hors sur le règlement de copropriété il est stipulé que le coût des travaux sur les toitures et les frais d'entretien, de réparation et de reconstruction des balcons (c'est le terme utilisé pour désigné les terrasses) doivent être supporté par les copropriétaires du batiment concerné ... j'habite batiment A, cela est il donc normal que je paye également ?

Merci d'avance